



Service des loisirs
et de la culture

COMMUNIQUÉ

COURS DE FORMATION ASSISTANT MONITEUR DE SÉCURITÉ AQUATIQUE

Port-Cartier, le 6 juillet 2010 -- Veuillez prendre note que le Service des loisirs offrira un cours **d'Assistant moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge** s'adressant aux personnes âgées de **15 ans et plus au 20 aout 2010** (preuve d'âge à l'appui), détenant leur certificat Croix de bronze de la Société de Sauvetage, pouvant pratiquer tous les styles de nage. Une photocopie de votre certificat Croix de bronze ou une attestation de réussite dudit cours, doit être remis lors de l'inscription.

Ce cours, d'une durée de 30 heures, se donnera du **17 Aout au 20 Aout 2010** au coût de 135 \$, payable en entier lors du premier cours (**argent comptant**).

Pour information appelez au **766-3855** ou par e-mail dianeroux@villeport-cartier.com. Veuillez consulter notre site web www.villeport-cartier.com.

Matériel obligatoire :

- Photocopies de la carte ou attestation de réussite Croix de bronze à remettre à l'inscription et photocopie du carnet de l'élève Junior 10 (ou Aquaventure 12) si disponible à remettre au formateur lors du test d'admission ;
- Guide de l'assistant moniteur de sécurité aquatique , sifflet, costume de bain, casque de bain, lunettes, masque de poche ;
- Matériel de bricolage : crayons de couleur, ciseaux, papier, ruban adhésif, etc.